

**Missions Catholiques au Tong-King.**  
 La lettre qui suit a été adressée à S. G. Evêque de Nancy : —  
 "Tong-King méridional, le 18 mai 1851.  
 "Monseigneur,  
 "En qualité de votre diocésain, j'ai eu plusieurs fois l'intention de vous écrire pour vous offrir mes hommages respectueux; mais n'ayant pas l'honneur d'être connu personnellement de Votre Grandeur, j'ai eu devoir jusqu'ici m'en abstenir. Aujourd'hui j'ai été de rompre le silence pour vous annoncer une nouvelle qui, j'en suis sûr, remplira de consolation votre cœur d'Evêque.  
 "C'est que l'un de vos enfants, ordonné par vous, M. Augustin Schœffler, vient de remporter la palme du martyre le 1er de ce mois, dans la ville chef-lieu de la province de Sôn-Tây, appartenant au Tong-King occidental. Il a été décapité, et sa tête a été jetée dans le fleuve, selon la teneur du dernier édit rendu contre nous. Que Dieu en soit béni et loué !  
 "M. Schœffler n'était ici que depuis fort peu d'années. Nous ne nous sommes jamais rencontrés, mais en qualité de compatriotes, nous étions en grandes relations épis olaires. Sa carrière au Tong-King, quoiqu'elle soit courte, a été fort bien remplie, car il était d'un grand zèle; aussi, Mgr d'Avenne, vicaire apostolique du Tong-King occidental, avait eu de voir le charger du soin de tous les chrétiens de la province de Sôn-Tây, qui est limitrophe de la Chine. Il eut d'abord assez de peine pour se rendre dans cette province; enfin il y arriva, mais il n'y fut pas longtemps en paix.  
 "Comme il allait en voyage accompagné d'un prêtre indigne et de quelques ecclésiastiques, il fut arrêté inopinément par le chef d'un village païen. Ce lui-ci ne voulant que de l'argent, exigeait 200 barres d'argent pour la rançon de ses prisonniers.  
 "Les Annamites lui répondirent que n'ayant aucun argent sur eux, il leur serait impossible de se procurer cette somme, à moins qu'ils ne fussent rhabillés pour aller en chercher ailleurs. Sur cela, on relâcha tous les Annamites et on garda seulement comme otage M. Schœffler. Ce fut un grand bonheur, et cela simplifia singulièrement l'affaire; car vous pensez bien qu'aucun de ceux qui furent relâchés ne revint. De cette manière, M. Schœffler fut seul compromis.  
 "D'un autre côté, les païens ne recevant point d'argent, et l'affaire étant nécessairement ébruitée, furent bien obligés de laisser leur prisonnier aux mandarins, se gardant bien de dire qu'ils en avaient laissé échapper plusieurs.  
 "Les mandarins, saisis de l'affaire, se conformèrent aux lois portées contre nous, et rendirent une sentence de mort contre notre confrère. Nous n'en fûmes point étonnés, puis-que cette sentence était conforme à la législation existante; mais la sentence, avant d'être exécutée, avait besoin d'être ratifiée par le roi, et nous croyons que, sous un prétexte ou un autre, il renverrait M. Schœffler à Symajour, cela a eu lieu précédemment pour plusieurs missionnaires arrêtés.  
 "Il n'en a point été ainsi. Le roi a confirmé la sentence purement et simplement; il a fait donner 300 onces d'argent à celui qui avait arrêté notre confrère, et ordonné que sa tête serait jetée dans le fleuve; elle aurait dû être précipitée dans la mer (pour apaiser les mânes des Annamites mis à mort lors de la bataille navale livrée dans la rade de Tonrino par le capitaine Lapierre), mais la mer étant trop éloignée de Sôn-Tây, on s'est contenté de la précipiter dans le fleuve.

"Voilà donc l'ère du martyre qui semble vouloir recommencer ici, et nous savons le sort qui nous attend si nous tombons entre les mains de Tio-Dine. Dieu en soit béni et loué! que sa sainte volonté soit toujours faite en tout et partout!  
 "Jusqu'ici nous avions cru que notre jeune roi, qui depuis son avènement au trône a déjà tant fait pour son peuple, voulait aussi renoncer au système de persécution de son aïeul, Minh-Mênh, de détestable mémoire. Il est bien vrai qu'au commencement de son règne il avait lancé *ab initio* un édit sanglant contre les missionnaires européens; mais on expliquait facilement cela, car le roi et tous les mandarins étaient encore sous l'impression de la terreur et de la colère que les armées françaises leur avaient fait éprouver; d'ailleurs on semblait ne pas presser l'exécution de cet édit; d'ailleurs encore, le principal mandarin, sur le rapport duquel cet édit avait été rendu, est gouverneur de la province de Nghê-An depuis plus d'un an. Or, nous n'avons qu'à nous louer de lui, et l'an dernier il avait témoigné un grand désir de rencontrer en particulier l'un de nous. Mais cette conférence ne put avoir lieu, par suite de circonstances indépendantes de la volonté de ce mandarin. Nous avions donc tout lieu de croire que la rigueur de cet édit était purement politique. Malheureusement les circonstances ont changé. Le frère aîné du roi, nommé Hong-Bô, qui souffre tous les jours très impatiemment de se voir exclu du trône, a jusqu'ici employé tous les moyens pour mettre les chrétiens dans son intérêt; il n'a pu réussir, mais ses démarches n'ont pu être ignorées du Roi et de ses mandarins. Outre cela, il y a quelques temps, le même Hong-Bô, prit la fuite clandestinement; il paraît que son dessein était de passer la mer et d'implorer le secours des Européens pour monter sur le trône. On est parvenu à l'arrêter, et maintenant il est gardé à vue.  
 "Mais tout cela augmente singulièrement les soupçons du Roi et sa haine contre nous. Je ne suis si c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'arrêt de mort rendu contre M. Schœffler. Cependant, je suis bien aise, Monseigneur, de vous dire que cette affaire a fait ici très peu de sensation, et nous continuons à aller notre train ordinaire absolument comme auparavant, et remplissant tous les devoirs de notre ministère comme si rien n'était.  
 "Il y a plus; cette année, j'ai célébré la fête de Pâques plus solennellement que jamais, et cela dans une petite chrétienté enclavée au milieu d'un village païen où aucun Européen n'avait pu mettre le pied depuis 25 ans. Le nombre des chrétiens accourus de tous côtés était considérable, mais celui des païens l'était bien davantage. Nous avons fait toutes les cérémonies en grande pompe avec procession autour du village.  
 "C'est qu'un mandarin chrétien (au moins de nom) était venu voir sa famille, et avait tenu à honneur de lui inviter à venir célébrer la Pâque chez lui. Tous les mandarins des environs avaient été avertis officiellement. C'était un nouveau bien étrange dans ces parages. Les principaux d'entre tous ces païens sont venus me rendre visite très poliment; et cependant, ces mêmes païens, si honnêtes avec moi à cause du mandarin et du nombre de chrétiens qui me gardaient, m'auraient arrêtés à mon retour, s'ils l'avaient pu.  
 "Ainsi, M. Schœffler, qui est arrivé ici longtemps après moi, est arrivé au bat avant moi; mais je désespère plus de remporter la même palme que lui; car nos chrétiens n'étant plus dominés par la peur, comme les années précédentes, nous laissent toute liberté pour

aller les visiter, et quel que soit le danger que nous savons fort bien que nous courons, nous n'avons garde d'être plus peureux que nos chrétiens, et nous profitons de l'espèce de liberté qui nous est accordée pour prêcher à *dextis et à sinistris*.  
 "De cette manière, et vu les dispositions actuelles du Roi, il est presque impossible que nous échappions à ses satellites.  
 "Cependant, c'est moins des mandarins que nous avons à craindre que des païens, surtout lorsque nous allons en route pendant la nuit et qu'il faut traverser des villages païens. On se trouve quelquefois arrêté au moment où on s'y attend le moins. Or, si nous étions arrêtés et livrés officiellement aux mandarins, ceux-ci, malgré toute leur bonne volonté, ne pourraient pas nous tirer d'affaire.  
 "D'après ce qui précède, vous pouvez juger, Monseigneur, que la légalité et la jurisprudence d'ici sont fort différentes de celles d'Europe.  
 "Quoi qu'il en soit, que la volonté de notre Dieu soit toujours faite!  
 "Il y a deux ans, le Saint-Siège avait témoigné le désir de réunir les chefs des trente-deux vicariats apostoliques de ces parages en concile à Hong-Cong pour y terminer plusieurs affaires importantes, entre autres, pour régulariser l'état de notre clergé, ériger trois archevêchés et changer les vicariats apostoliques en évêchés titulaires. Ce concile devait avoir lieu cette année; nous n'attendions plus que les derniers ordres du Saint-Siège pour nous rendre à Hong-Cong, mais nous n'entendons plus parler de rien.  
 "Permettez-moi, Monseigneur, d'offrir par votre entremise à M. Delable, votre grand vicaire et mon ancien condisciple au séminaire, l'assurance de mon amitié bien affectueuse, et veuillez recevoir celle du profond respect avec lequel je suis, en union de prière et de saint-sacrifice,  
 "Monseigneur,  
 "De Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur,  
 "† Cl. Masson, Evêque de Larande."

**Marie-Thérèse de France. (1)**  
 On lit dans *l'Univers* :  
 "Nous venons d'annoncer la mort de la fille de Louis XVI, et nous n'avons rien à ajouter aux douloureuses et tristes impressions que cette nouvelle éveilla dans l'âme de nos lecteurs. Cette mort dans l'exil, loin de la patrie et des splendeurs royales, rappelle le souvenir de toute une vie d'innocentes douleurs. Il y a dans les familles des êtres privilégiés et choisis sur lesquels la main de Dieu paraît s'appesantir. Ce sont ceux-là qui, au prix de mille sacrifices, attirent les bénédictions sur leur race. Marie-Thérèse n'appartenait pas seulement à une famille, elle appartenait à la France entière. Sa vie s'ouvrit dans les enchantements de la gloire humaine. Autour de son berceau, sous les pas et sous le sourire de la reine Marie-Antoinette, s'éveillaient toutes les grâces dont le souvenir parfume encore les bosquets de Trianon. Au milieu des joies qui entouraient la jeune et aimable reine, la royale enfant, si elle ne pouvait comprendre la raison des soucis chaque jour cuisants du roi, elle était du moins disposée par l'exemple à comprendre la doctrine chrétienne du dévouement, de la douleur et de l'expiation. Elle était destinée à recueillir et à conserver la tradition des souffrances et des vertus qui se perpétue dans la maison de Bour-

bon : elle devait en accepter tout ce noble héritage et l'agrandir démesurément, on peut dire. A mesure qu'on approchait des catastrophes, cette héroïque maison, en effet, semblait se parer de merveilles fleurs. Elle en produisit de sa tige, elle en griffait sur ses branches; elle les nourrissait toutes de sa forte sève. Les admirables filles de Louis XV témoignaient, dans les appartements de Versailles et sous le voile des Carmélites, des plus douces et des plus héroïques vertus. Les sœurs de Louis XVI, Mme Elisabeth, Mme Clotilde, cette pieuse reine de Sardaigne que l'Eglise comptera peut être prochainement au nombre de ses saintes, renouvelaient leur pieux exemple. La reine Marie-Antoinette était faite pour les comprendre; elle l'a bien prouvé : la grâce, des manières n'exclut pas l'héroïsme.  
 Marie-Thérèse avait à peine dix ans lorsque s'émuèrent les convulsions de la France et commencèrent les épouvantables catastrophes de sa famille. Elle était déjà en âge de souffrir du changement que les événements apportaient à sa destinée. Elle pouvait partager, sinon concevoir toutes les angoisses des siens. Dans les journées des 5 et 6 octobre, elle fuyait, toute étonnée, avec la reine demi-ave, à travers les cabinets de Versailles envahis par la populace, elle venait à Paris entourée de cette horde de cannibales, où commandait Lafayette, qui hurlier et portait sur des piques des têtes sanglantes. Plus tard elle s'échappa furtivement des Tuileries, la nuit, pour être arrêtée à Varennes. Elle suivit ainsi toutes ces péripéties douloureuses qui aboutirent au 10 août et à la prison du temple. Son enfance, entourée des promesses et des séductions du monde, faisait cependant à peine place à la jeunesse; et l'entrevue que la gloire du monde peut occasionner n'était pas encore commencée pour elle que déjà toute l'imertuante et la lie du calice lui étaient présentées. Au temple, dans l'isolement, la pauvreté et le dénuement de la prison, sous le regard de sa mère, elle recevait les leçons du roi. Elle en fut bientôt privée sans connaître et sans doute sans pouvoir même imaginer quel avait été son sort; s'éloignée de sa mère ensuite, puis de sa tante, séparée de son frère, elle resta seule, réclamant vainement de ses bourreaux la grâce qu'on ne refuse pas aux dernières criminelles, d'avoir au moins une femme pour gardienne. Dans cette horrible solitude, où on lui refusait la lumière et le feu, Dieu soutenait le courage de cette âme, et sa résignation ne se démentait pas. L'histoire du monde ne renferme peut-être pas un seul exemple de pareils renversements et de telles douleurs. Les malheurs d'Henriette de France, qui faisaient admirer à Bossuet la quantité de larmes que pouvaient contenir les yeux des reines, ne sont pas comparables à ceux de la pieuse princesse dont nous parlons. Elle av-t dix-sept ans quand elle sortit du temple, échappée toute seule à la ruine de sa famille.  
 Nous ne voulons pas raconter ici son histoire, elle se résume tout entière dans ce titre si grand et si douloureux de fille de Louis XVI. Mme la duchesse d'Angoulême le portait dignement. Sur les marches du trône ou l'exil, sa vie de bonnes œuvres et de prières ne s'est pas démentie un instant. Cette pensée de Dieu, qui avait soutenu son courage au milieu des infortunes incutes de son adolescence, la soutenait encore dans les amertumes et les ennuis de sa vieillesse. Elle s'y était donné pour mission de veiller sur l'éducation du jeune prince entre les bras duquel elle vient de mourir. En se chargeant de ce soin,

elle ne croyait pas seulement s'acquitter envers sa famille, elle pensait aussi remplir un devoir patriotique. Elle regardait la destinée de la France comme liée à celle de sa race. Les crimes et les violences n'avaient pu briser le contrat qui les unissait l'une à l'autre. Elle se croyait doublement obligée de pardonner comme chrétienne et comme reine. Elle avait conservé l'ancienne et généreuse notion de la royauté; elle était à ses yeux tout à la fois une majesté, un sacerdoce, et comme une sorte de maternité. Ceux qui en étaient revêtus en devaient rendre compte à Dieu. Une pareille foi, sérieuse et formelle, eût été pour les peuples une garantie aussi ferme que toutes les fondations de pouvoirs imaginées dans les temps modernes. L'auguste fille de Louis XVI pouvait ne pas entrer dans ces récentes imaginations d'où on a prétendu tirer le bonheur des hommes et d'où sont sorties la ruine de la royauté et la décadence des nations.  
 Cette princesse trouvait dans le testament de son père des paroles qui valaient bien toutes la philosophie et tout le progrès de nos jours. "Je recommande mes enfants à mon Dieu, dit-il le roi avec simplicité... Je ne reconcomande de leur faire regarder les grandeurs de ce monde-ci (s'ils sont condamnés à les éprouver) comme des biens dangereux et périssables, et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'éternité."  
 Quand les peuples voudront et pourront pratiquer cette maxime sur laquelle la princesse qui vient de mourir semble avoir réglé sa longue vie; quand ils songeront à remplir leurs devoirs pour mériter l'éternité, ce jour-là les révolutions seront closes, la paix et la prospérité pourront renaître.  
 La fille de Marie-Antoinette, durant le long martyre qu'elle a passé sur la terre, a demandé à Dieu de voir ce jour de lumière faire sur sa patrie. En expiation des crimes des peuples, elle offrit l'holocauste de ses douleurs et de ses larmes. Sa mort, loin de la France, pour laquelle, malgré tous les forfaits dont elle a souffert, elle puisait dans le sentiment des biens sublimes de la royauté un amour profond et touchant, sa mort, loin de la France, a été un dernier sacrifice.  
 Puisse ce sacrifice suspendre encore les arrêts de la Justice divine qui nous mence ! Et puisse-t-il ne laisser de place désormais qu'à la miséricorde !  
 LÉON ARBINEAU.

**Bulletin bibliographique.**  
 DE LA RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE. — *Souvenirs de voyage.* — *Hermonty Manor*, Nouvelle par Edmond Lafond.  
 M. Edmond Lafond est un jeune homme du grand monde de la finance, si nous sommes bien informés, jeune homme, toutefois, bien différent de ce que beaucoup de gens le supposent déjà d'après l'indication que nous donnons ici. Ce n'est, en effet, ni un financier hâtif, absorbé dans les chances de la hausse et de la baisse; passé maître, avant le temps, dans la science de la prime et du rapport ni un *faux* qui tend à égarer, par une prodigieuse et fastueuse magnificence, ses compagnons de plaisirs, ses rivaux d'élegance.  
 Non, M. Lafond n'est pas cela du tout, à l'heure qu'il est; je crois même qu'il a l'avantage de ne l'avoir jamais été; quoi qu'il en soit, le voici tel que son livre le montre, tel qu'il se glorifie et s'estime heureux d'être, tel qu'il a rencontré à Paris, chez les siens (car il pa-

**FEUILLETON.**  
**LE MONTAGNARD**  
 OU LES  
**DEUX REPUBLIQUES.**  
 1793—1848.  
 (Seconde partie—1848.)  
 La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.  
 C. D. V.  
 CHAPITRE CINQUIÈME.  
 (Suite.)  
 —Je sais bien peu de chose, répondit Arthur, peut-être que Mathias n'en sait pas plus long que moi.  
 —Rien ne vous prouve que ce Mathias n'a pas passé une partie de sa vie à ferailer... Allons, M. Arthur, je vous en prie, prenez ce fleuret et mettez-vous devant moi.  
 C'était un spectacle étrange que de voir ce vieillard relevant son corps courbé par l'âge et sa tête blanche comme s'il eût retrouvé les premières années de sa jeunesse. Il tenait son fleuret sans qu'on le vît vaciller dans ses

doigts; le regard de ses yeux était vif et rapide.  
 Et comme le jeune Savernay hésitait à se mettre devant lui :  
 —Allons, M. Arthur, lui dit-il en essayant de sourire, vous voyez que le vieillard n'est pas encore trop mal sous les armes.  
 Arthur prit un fleuret, se plaça devant M. Vancelay et se mit en garde.  
 —La pointe à la poitrine !... au nom du ciel ! M. Arthur, lui cria le vieillard en saisissant de la main gauche le fleuret du jeune homme. Qu'elle soit là... qu'elle menace toujours la poitrine de votre adversaire. Allons, je vous attaque... parez !... parez !... mais parez donc !... Touchez, monsieur Arthur ! touchez-moi, rompez, tendez, tendez donc le feu.  
 —Savez-vous, M. Vancelay, que vous seriez un rude adversaire ? dit Arthur en souriant.  
 —Vous m'avez bien compris, M. Arthur, toujours la pointe au corps; n'attaquez pas, cela fera au moins que n'avez pas la douleur d'avoir fait un crime si la mort était causée par vous. Parez, parez. Voyons, prenez ces épées, il faut que votre œil s'habitue à regarder une pointe de feu.  
 Et il tendait au jeune homme une des épées nues.  
 Ce que M. Vancelay avait déjà fait avec les fleurets il le recommença avec les épées.  
 Décidément Arthur ne savait rien; ses quelques mois d'exercice lui avaient tout au plus appris qu'une épée se tenait par la poignée et non par la pointe. Le regard du

vieux Vancelay suivait tous ses mouvements, et si Arthur eût été moins occupé à ce qu'il essayait de faire, il eût pu lire sur la physionomie du vieillard toute la douleur que lui inspirait cette cruelle inexpérience.  
 —Allons, dit-il, en cherchant à cacher ses craintes sous une parole enjouée, ayez confiance, mon jeune ami.  
 —La confiance ne me manquera pas, M. Vancelay.  
 Dans le même moment sept heures et demie sonnèrent à la pendule.  
 —Vite, Pierre, dit Arthur, une voiture; nous avons le temps d'aller prendre le général d'Epernay et d'arriver au rendez-vous à l'heure fixée.  
 Puis il s'approcha de M. Vancelay qui tenait encore dans sa main l'épée dont il venait de se servir.  
 —Monsieur Vancelay, lui dit-il en lui tendant un papier cacheté; il se peut que je sois... blessé, et il se peut aussi qu'une personne dont je ne sais le nom, encore ici... Une femme... c'est une folie que je vous dis là, car cette personne ignore mon adresse et mon nom; mais enfin si elle arrivait, voici un petit mot que vous lui ferez remettre.  
 —Je vous comprends, dit le vieillard en prenant la lettre.  
 —Si l'arrivait... malheur, j'ai laissé là sur ma table quelques lignes pour mon grand père; le général d'Epernay les lui remettra. Maintenant, mettons ces épées dans les fourreaux et descendons, car la voiture va arriver. M. Vancelay était tellement ému qu'il n'o-

sa pas répondre, dans la crainte que le tremblement involontaire de sa voix n'ôtât à Arthur De Savernay sa grande confiance.  
 Tous deux descendirent silencieusement. Le vieillard pensait à Arthur, Arthur pensait à la princesse Pallancie. Pauvre ! pauvre jeune homme !...  
 Dix minutes après, la voiture s'arrêtait devant la porte du général d'Epernay.  
 Laissés Arthur De Savernay et M. Vancelay monter chez le général d'Epernay et transportons-nous au lieu de rendez-vous fixé par Mathias et ses amis.  
 Une fois à Montmartre, en prenant un petit sentier qui tourne à gauche, lorsqu'on est arrivé aux excavations de la deuxième carrière, maintenant abandonnée, on rencontre un mur blanc autour duquel tourne un chemin plat. Caché d'un côté par les inégalités du terrain et de l'autre par le mur même, il semble fait pour servir de rendez-vous à ces tristes rencontres.  
 Déjà Mathias et ses deux acolytes y sont; grande tenue d'estaminet, casquettes sur le coin de l'oreille, pipes à la bouche. Mathias a le même costume que nous avons essayé de peindre au commencement de cette histoire. Pour peu qu'on ait analysé son caractère, on doit comprendre que la variété d'habillement ne pouvait entrer dans ses habitudes.  
 Les deux amis qui l'accompagnaient s'ap-  
 pelaient, l'un Auguste Raman, celui auquel il donna ce nom d'amitié *Guguste*; l'autre, Jules Beauforait.

Auguste tient, sous son bras deux épées enveloppées dans un morceau de serge verte.  
 —Guguste, dit Mathias en bourrant sa pipe, dépose les susdites colichemardes; tu ne nourris pas le dessein de les promener sous ton bras jusqu'à l'arrivée de ces messieurs ?  
 —C'est-à-dire qu'il sache un peu tirer ?  
 —Mathias ne se préoccupe pas de ces subtilités, répondit l'entraîné d'une voix arrogante; on fait son affaire chacun de son côté. Le plus maladroit reçoit l'atout, voilà tout.  
 —Ah ! ça, dit Jules, j'espère que tu vas lui travailler carrément les côtes, au freluquet.  
 —On essaiera, Jules, et l'on tripotera la ferraille de son mieux; c'est égal, c'est vexant d'avoir un son champagne. C'est égal; l'air est frais, j'aimerais assez que ces messieurs apparaissent à l'horizon.  
 Mathias avait à peine achevé cette phrase, qu'Arthur De Savernay et ses deux témoins parurent tout-à-coup; ils n'étaient qu'à une trentaine de pas tout au plus; car le terrain qui montait devant eux les avait cachés jusqu'à aux trois étudiants.  
 Mathias, Auguste et Jules s'étaient arrêtés tous trois au même moment, comme s'ils se fussent tenus par la main.  
 C'est que tous trois venaient de ressentir la même impression à la vue de ce jeune homme qui s'avancit vers eux, ayant à sa droite un vieux soldat moustaches grises, ruban rouge à la boutonnière, démarche noble et froide; à sa gauche, un vieillard dont les derniers cheveux blancs couraient comme des fils argentés sur le col de sa redingote, et au-